

PJ N°7 : NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE

SYNOVA SAS

**SYNOVA SAS**

Espace Baron Lacour
27 570 Tillières-sur-Avre

Contact :

Monsieur Didier URBAIN, Directeur Exécutif SYNOVA

AFFAIRE N : 2208E14Q1000014
Rapport : A1476/22/192
Version : Version 3.0 du 03/03/2023

Auteur : Julien TERRY, Chargé d'affaires Environnement
Courriel : julien.terry@socotec.com
Tél. : 02.31.46.29.33

Ce rapport comprend 7 pages

SOCOTEC ENVIRONNEMENT : Agence Environnement & Sécurité de Caen

267 rue Marie Curie
ZI de la Sphère
CS 30030
14 201 Hérouville-Saint-Clair Cedex

SOMMAIRE

1.	PREAMBULE	3
2.	LOCALISATION DU SITE	3
3.	DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE ET DES INSTALLATIONS	4
3.1	RESUME DE L'ACTIVITE.....	4
3.2	PROJET ENVISAGE POUR LE SECTEUR NORD	5
3.3	SYNOPTIQUE DE L'ACTIVITE	6
3.4	INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ANNEXES	7
3.5	ENERGIES ET UTILITES	7
4.	CLASSEMENT ICPE ET IOTA	7

Liste des Figures

FIGURE 1 : LOCALISATION DU SITE SUR EXTRAIT DE CARTE IGN (SOURCE : GEOPORTAIL).....	3
FIGURE 2 : VUE AERIENNE DU SITE	4
FIGURE 3 : SYNOPTIQUE DE L'ACTIVITE (SOURCE : SYNOVA).....	6

1. PREAMBULE

Pour son activité de recyclage de matières plastiques, la société SYNOVA dispose d'un arrêté préfectoral en date du 9 janvier 2004. Depuis cette date, les activités du site ont évolué et un premier porter à connaissance de ces modifications a été transmis à l'administration en avril 2016. Après le dépôt de ce dossier, le site a poursuivi son développement pour répondre aux besoins du marché du recyclage ce qui a rendu caduc le document transmis en 2016.

Aujourd'hui SYNOVA se positionne comme un leader sur le marché du recyclage de polypropylène et de nombreux investissements en cours et à venir vont permettre à la société de faire évoluer son outil de production et ses conditions d'exploitation.

L'objectif de ce dossier est de présenter ces différentes évolutions et de fournir les éléments d'appréciation à l'administration en matière de maîtrise des risques, qu'ils soient environnementaux ou industriels, afin de régulariser la situation administrative du site.

2. LOCALISATION DU SITE

Les installations de SYNOVA sont implantées sur la commune de Tillières-sur-Avre dans le département de l'Eure (27). Elles sont situées au sud de la municipalité le long de la limite communale, au sein de la zone d'activité « Espace Baron Lacour ».

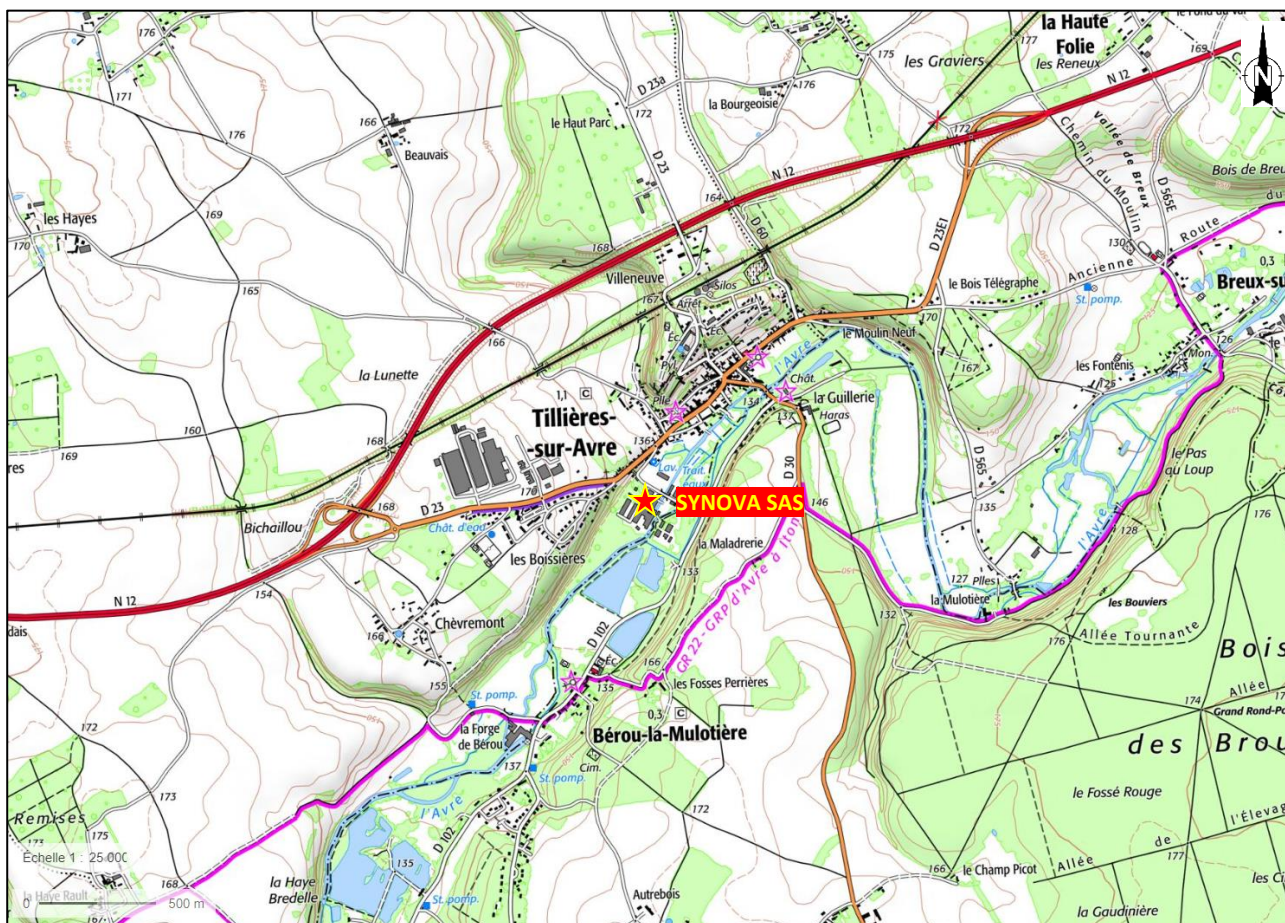


FIGURE 1 : LOCALISATION DU SITE SUR EXTRAIT DE CARTE IGN (SOURCE : GEOPORTAIL)

La vue aérienne ci-dessous permet de localiser plus précisément les installations de SYNOVA dans leur environnement.

On notera que la surface exploitée par SYNOVA est séparée en 2 secteurs par la route de l'espace Baron Lacour. Dans la suite du dossier, il pourra donc être fait mention du secteur nord et du secteur sud.



FIGURE 2 : VUE AERIENNE DU SITE

3. DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE ET DES INSTALLATIONS

3.1 Résumé de l'activité

La société SYNOVA est spécialisée dans le recyclage de matières plastiques (exclusivement du polypropylène, PP). A partir de ces matières, SYNOVA fabrique des granulés de plastiques destinés à ses clients plasturgistes, majoritairement du secteur automobile.

L'activité peut se faire selon deux procédés différents :

- ✓ **Le « compounding »** : cela consiste à mélanger, par extrusion, des matières plastiques mono-produit, avec des additifs, des charges et/ou des colorants.
L'ajout d'additifs permet de modifier les caractéristiques physiques, thermiques, électriques ou esthétiques de la matière plastique.
- ✓ **La régénération** qui recrée des granulés, par extrusion, à partir de déchets de plastiques récupérés, mais sans autre ajout. La nature de la matière entrante est équivalente à la nature de la matière sortante.

3.2 Projet envisagé pour le secteur nord

Actuellement, le secteur nord n'est pas exploité. Il comprend :

- ✓ Un bâtiment industriel,
- ✓ Des stockages extérieurs de matières plastiques,
- ✓ Une dalle béton (1 000 m²),
- ✓ Les réserves d'eau d'extinction d'incendie (2 x 450 m³).

Pour cette zone, SYNOVA envisage :

- ✓ Une exploitation du bâtiment existant (800 m²) comme zone de stockage des produits finis à expédier,
- ✓ Le montage d'un auvent de stockage sur la dalle béton existante pour :
 - du stockage de produits finis à expédier,
 - un stockage tampon dédiée aux produits à réexpédier vers le site SYNOVA de Nœux-les-Mines (déchets de plastiques générés sur site).
- ✓ Une zone de stationnement des remorques d'approvisionnement en matières premières (MP) / expédition des produits finis (PF) : 10 emplacements.

Le secteur nord constituera ainsi le « hub » de transit des produits conditionnés du site¹. Le flux de ces matières sera réalisé par une motrice électrique qui assurera le convoyage des remorques entre le secteur nord et le secteur sud, secteur dédié au procédé de valorisation. Seuls les camions de transport vrac entreront sur le secteur sud. Une expédition vrac restera néanmoins possible sur le secteur nord.

Ces nouvelles activités s'accompagneront d'un aménagement de la parcelle :

- ✓ Voirie et réseaux d'évacuation des eaux pluviales,
- ✓ Espaces verts,
- ✓ Ouvrages de gestion des eaux :
 - Noues d'infiltration des eaux pluviales,
 - Ouvrage de confinement des eaux d'extinction d'incendie.

¹ Conditionnement en big-bags et octabins (carton sur palette)

3.3 Synoptique de l'activité

L'activité de SYNOVA peut être résumée par le synoptique ci-dessous.

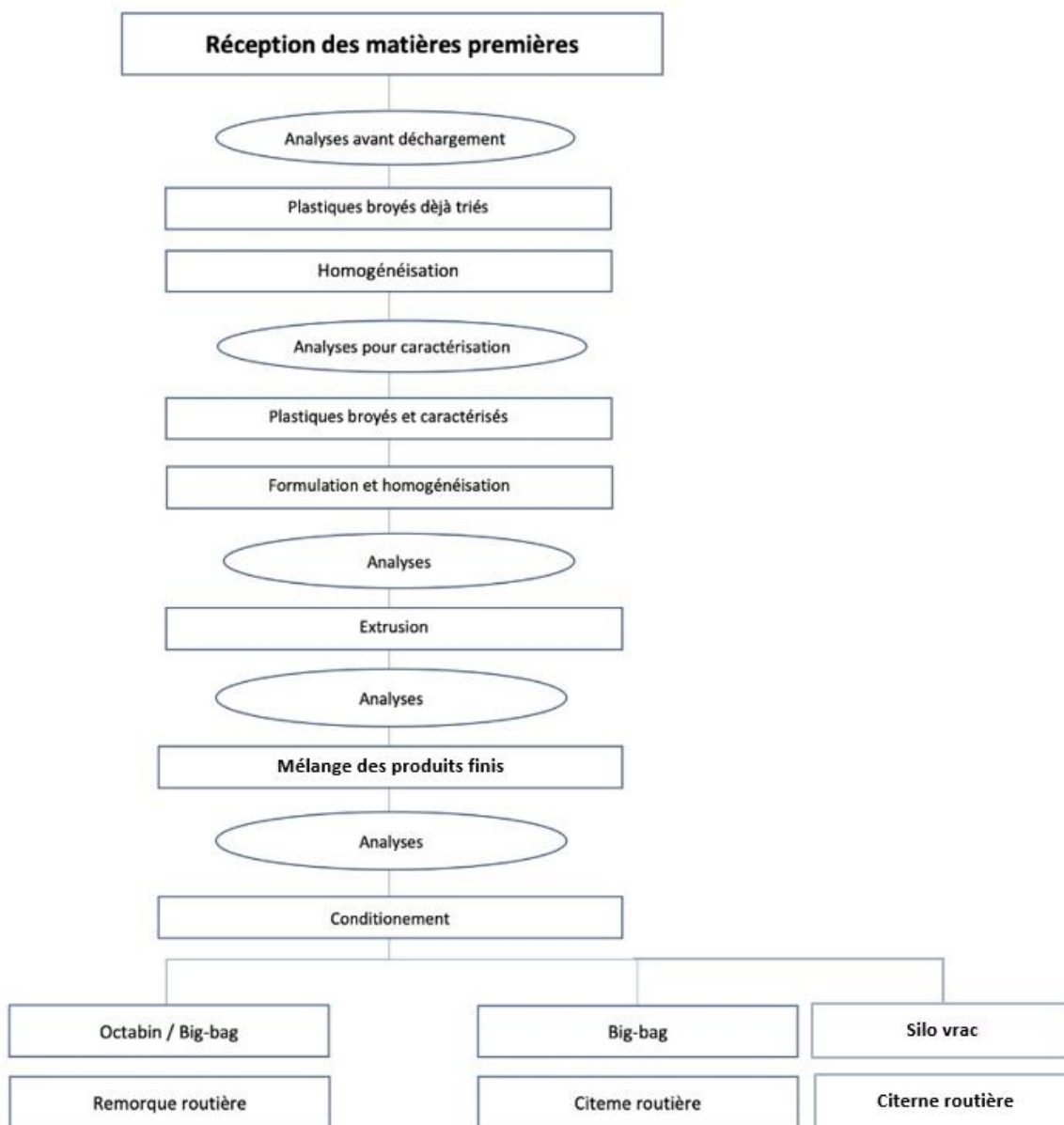


FIGURE 3 : SYNOPTIQUE DE L'ACTIVITE (SOURCE : SYNOVA)

On peut distinguer 5 principales phases de production :

- ✓ Réception des matières premières,
- ✓ Homogénéisation et caractérisation des matières premières,
- ✓ Formulation du produit fini,
- ✓ Extrusion,
- ✓ Mélange des produits finis, conditionnement, stockage et expédition.

Pour cette activité, SYNOVA dispose de plus de 30 silos (matières premières, homogénéisation, formulation, produits finis) et 5 lignes d'extrusion.

La majorité du stockage de matières plastiques est représentée par les « ID » (matière homogénéisée et caractérisée) qui rentrent dans la formulation des produits finis. Ces matières sont stockées dans 4 zones distinctes sur le secteur sud pour un volume total de l'ordre 3 600 m³.

Les produits finis conditionnés sont quant à eux stockés sur le secteur nord pour un volume total de l'ordre de 1 550 m³.

3.4 Installations et équipements annexes

Les installations et équipements techniques comprennent :

- ✓ Zone technique extérieure (transformateurs électriques, compresseurs et refroidisseurs),
- ✓ Atelier de maintenance et stockages associés,
- ✓ Laboratoire R&D,
- ✓ Zone de stockage des articles de conditionnements,
- ✓ Zones de stockage des déchets (x2),
- ✓ Une cuve de stockage de carburant avec poste de distribution intégré,
- ✓ Zones de charge des batteries (x2)

3.5 Energies et utilités

Les énergies et utilités sont les suivantes :

- ✓ Alimentation électrique,
- ✓ Alimentation en eau depuis le réseau public,
- ✓ Systèmes de refroidissement des extrudeuses en circuit fermé,
- ✓ Compresseurs.

4. CLASSEMENT ICPE ET IOTA

Remarque préalable :

SYNOVA incorpore dans son procédé de recyclage des matières plastiques broyées qui peuvent, pour certaines, avoir le statut de déchet. A ce titre, la DREAL demande à ce que l'ensemble de ces matières plastiques fasse l'objet d'un double classement au titre de la réglementation ICPE : rubriques 2662 (matières premières plastiques) et 2714 (déchets non dangereux).

Le classement ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) est le suivant :

- ✓ Autorisation pour la rubrique 2661.1 : Extrusion de matières plastiques,
- ✓ Enregistrement pour la rubrique 2662 : Stockage des matières premières en plastique,
- ✓ Enregistrement pour la rubrique 2714 : Stockage de déchets plastiques utilisés comme matières premières,
- ✓ Déclaration pour la rubrique 2663 : Stockage des produits finis en plastique.

Le classement IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux, et Activités) pour la rubrique 2.1.5.0 (rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles) est le suivant :

- ✓ Secteurs sud : Déclaration,
- ✓ Secteur nord : Déclaration.